

Section 1. Identification	
<b>Identificateur du produit</b>	<b>Extreme Concrete Remover RTU</b> <b>Version : 3</b> <b>Date d'entrée en vigueur : 15 janvier 2021</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	Aucun
<b>Identification du fournisseur initial</b>	Chemfax Products Ltd. 11444 – 42 Street SE Calgary, AB T2C 5C4 Tél : 403-287-2055
<b>Usage recommandé et restrictions d'utilisation</b>	Décapant pour béton. Aucune restriction.
<b>Famille de produit</b>	Mélange
<b>Numéro d'urgence</b>	1-855-887-2055 Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 16 h 30 HNR

Section 2. Identification des dangers	
<b>Classification du risque</b>	 <p>Corrosion cutanée – catégorie 1 Lésions oculaires graves – catégorie 1 Toxicité aiguë (inhalation) – catégorie 4</p>
<b>Mention d'avertissement</b>	Danger !
<b>Mention de danger</b>	Cause des brûlures cutanées et lésions oculaires graves. Nocif en cas d'inhalation.
<b>Conseils de prudence relatifs à la prévention</b>	Ne pas inhaler les brumes, vapeurs ou pulvérisations. Porter des gants et lunettes de protection.
<b>Conseils de prudence relatifs aux interventions</b>	Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. EN CAS D'INGESTION : se rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou avec les cheveux) : immédiatement retirer tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou sous une douche. EN CAS D'INHALATION : déplacer la personne à l'air libre et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT OCULAIRE : rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. En cas de port de lentilles de contact, les enlever si la manœuvre est aisée. Poursuivre le rinçage. Appeler immédiatement

## Fiche de données de sécurité

	un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin/docteur. Laver les vêtements contaminés avant leur réutilisation.
<b>Conseils de prudence relatifs au stockage</b>	Éliminer le récipient et son contenu conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales en vigueur.
<b>Conseils de prudence relatifs à l'élimination</b>	Garder sous clé.
<b>Autres dangers</b>	Aucun

### Section 3. Composition / Informations sur les composants

Dénomination chimique	Nom commun ou synonymes	Numéro CAS et autres identificateurs uniques	Concentration
GlyPure	S.O.	<b>79-14-1</b>	10 – 30 %
Alcool d'alkyl (C9-C11) éthoxylé	S.O.	<b>68439-46-3</b>	3 – 8 %

Les autres composants sont considérés sans danger et font partie d'un mélange breveté.

### Section 4. Mesures de premiers secours

<b>Contact oculaire</b>	Rincer les yeux avec de l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Rincer la peau avec de l'eau.
<b>Inhalation</b>	Déplacer la victime à l'air libre. En cas de difficulté à respirer, consulter un médecin immédiatement.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche avec de l'eau si la victime est consciente. Ne pas faire vomir. Étendre la victime sur son flanc gauche afin de prévenir toute aspiration de vomi. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>	Cause des brûlures cutanées et lésions oculaires graves.
<b>Prise en charge médicale immédiate et traitement spécial</b>	Rincer abondamment avec de l'eau. S'assurer que la victime respire de l'air frais. Permettre à la victime de se reposer. Déplacer la victime à l'air libre et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un docteur/médecin.

<b>Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie</b>	
<b>Agents extincteurs appropriés et inappropriés</b>	Utiliser des produits chimiques secs, du CO <sub>2</sub> , des pulvérisations d'eau ou de la mousse.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Oxydes de carbone.
<b>Risques spécifiques inhérents au produit</b>	Aucun connu
<b>Équipements de protection particuliers et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection intégrale. Utiliser des pulvérisations d'eau pour refroidir les récipients et structures exposées à l'incendie.

<b>Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel</b>	
<b>Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence</b>	Lunettes de sécurité. Gants. Vêtements de protection. De bonnes pratiques d'entretien doivent être observées. S'assurer d'une ventilation adéquate. Sécuriser la zone et évacuer tout personnel non nécessaire. Les sols et surfaces peuvent devenir glissants.
<b>Précautions environnementales</b>	Ne pas rejeter le produit dans l'environnement. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts, cours d'eau ou le sol.
<b>Méthodes et matériaux à utiliser pour le confinement et le nettoyage</b>	Neutraliser avec du carbonate de sodium ou du calcaire broyé. Absorber avec un matériau sec et inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Laver la zone avec de l'eau pour éliminer les traces de résidus restantes.

<b>Section 7. Manutention et stockage</b>	
<b>Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention</b>	Manipuler avec soin. De bonnes pratiques d'entretien doivent être observées.
<b>Conditions de sécurité relatives au stockage</b>	Garder dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder les récipients fermés hors utilisation. Garder éloigné de la lumière du soleil directe et sur un sol imperméable.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle				
<b>Paramètres de contrôle</b>	<b>TWA<sup>1</sup>: 8 heures</b> Aucune donnée	<b>STEL<sup>2</sup>: 15 min</b>	<b>Plafond</b>	<b>DIVS<sup>3</sup></b>
<b>Contrôle de l'exposition</b>	Aspiration locale par aspiration.			
<b>Mesures d'ingénierie appropriées</b>	Veiller à la disponibilité d'une station de lavage oculaire et d'une douche de sécurité.			
<b>Mesures de protection individuelle</b>				
<b>Protection oculaire / faciale</b>	Porter des lunettes de sécurité résistantes aux produits chimiques, gants et vêtements de protection.			
<b>Protection cutanée</b>	Gants			
<b>Protection des voies respiratoires</b>	Non requise dans des conditions normales d'utilisation.			

Section 9. Propriétés physiques et chimiques	
<b>Apparence</b>	Liquide clair
<b>Odeur</b>	Aucune
<b>Seuil olfactif</b>	Sans objet
<b>pH</b>	0,1 à 25 °C
<b>Point d'éclair</b>	> 93 °C
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	Aucune donnée
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	0 °C
<b>Taux d'évaporation</b>	Non déterminé
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	S.O.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée
<b>Tension de vapeur</b>	Aucune donnée
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée
<b>Densité relative</b>	1,06
<b>Solubilité</b>	Soluble dans l'eau
<b>Coefficient de partage, n-octanol/eau</b>	Aucune donnée
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée

<sup>1</sup> Valeur pondérée dans le temps

<sup>2</sup> Valeur limite d'exposition pour une courte durée

<sup>3</sup> Présentant un danger immédiat pour la vie ou la santé

## Fiche de données de sécurité

<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée
<b>Viscosité</b>	Aucune donnée

Section 10. Stabilité et réactivité	
<b>Réactivité</b>	Réagit avec les carbonates. La décomposition thermique génère des vapeurs corrosives.
<b>Stabilité chimique</b>	Le produit est stable
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Aucune
<b>Conditions à éviter</b>	Le contact avec les métaux communs produira du gaz d'hydrogène inflammable.
<b>Matières incompatibles</b>	Agents oxydants, métaux communs (sauf l'aluminium), acide chromique, acide sulfurique, peroxyde d'hydrogène, alcalis, carbonates, bases fortes, amines, trichlorure de phosphore
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	La décomposition ne se produira pas dans des conditions normales d'entrepôt.

Section 11. Données toxicologiques			
<b>Toxicité des composants</b>	<b>DL50 orale</b>	<b>DL50 cutanée</b>	<b>CL50 respiratoire</b>
Acide glycolique	2 040 mg/kg (rat)		7,7 mg/L, 4 h
<b>Voies d'exposition probables</b>			
<b>cutanées :</b>	Corrosif.		
<b>oculaires :</b>	Corrosif.		
<b>respiratoires :</b>	Irritant.		
<b>orales :</b>	Non attendu.		
<b>Estimations de la toxicité aiguë (ETA)</b>	Faible toxicité		
<b>STOT (Toxicité spécifique pour certains organes cibles) – exposition unique</b>	Non classé		
<b>Toxicité par aspiration</b>	Non classé		
<b>STOT (Toxicité spécifique pour certains organes cibles) – expositions répétées</b>	Non classé		
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Peut causer une irritation cutanée		
<b>Lésions oculaires graves/irritation</b>	Peut causer des lésions oculaires graves		
<b>Sensibilisation cutanée ou respiratoire</b>	Non classé		

## Fiche de données de sécurité

<b>Cancérogénicité</b>	Non inscrit
<b>Reprotoxicité</b>	
- <b>Fonction sexuelle et fertilité</b>	Non classé
- <b>Développement postnatal</b>	Non classé
- <b>Effets sur ou via la lactation</b>	Non classé
<b>Mutagénicité sur cellules germinales</b>	Non classé
<b>Effets interactifs</b>	Aucun connu
<b>Autres renseignements</b>	Aucun connu

### Section 12. Données écologiques

<b>Écotoxicité</b>	Acide glycolique : CL50 (Pimephales promelas (méné à grosse tête)) : 114,8 mg/L. Durée d'exposition : 96 h CE50 (Daphnia magna (puce d'eau)) : 99,6 mg/L. Durée d'exposition : 48 h. CEr50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algue verte)): 31,2 mg/L. Durée d'exposition: 72 h.
<b>Persistance et dégradabilité</b>	Ne persistera pas.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Ne s'accumulera pas.
<b>Biodégradabilité</b>	Ce produit est biodégradable
<b>Mobilité dans le sol</b>	Aucune donnée
<b>Remarques spéciales</b>	Sans objet.
<b>Autres effets nocifs</b>	Aucun connu

### Section 13. Informations relatives à l'élimination du produit

<b>Élimination du produit</b>	Éliminer le récipient et son contenu conformément aux réglementations locales en vigueur.
-------------------------------	---

### Section 14. Informations relatives au transport

<b>Numéro ONU</b>	3265
<b>Désignation officielle pour le transport selon l'ONU</b>	Liquide organique corrosif, acide, n.s.a. (Acide glycolique)

<b>Classe(s) de dangers relative(s) au transport</b>	8
<b>Groupe d'emballage</b>	II
<b>Dangers environnementaux</b>	Sans objet
<b>Transport en vrac</b>	Sans objet
<b>Précautions spéciales</b>	Sans objet
<b>Numéro dans le guide des mesures d'urgence du Ministère des Transports</b>	153

## Section 15. Informations sur la réglementation

<b>Canada – Inventaire LIS</b>	Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS), la liste extérieure des substances (LES), ou en sont exempts.
<b>TSCA</b>	Tous les composants de ce produit figurent à l'Inventaire du Toxic Substances Control Act (TSCA) ou en sont exempts.
<b>Informations additionnelles</b>	Aucune

## Section 16. Autres informations

<b>Classification NFPA</b>	Santé-1/ Inflammabilité-0/Reactivité-0/Risque spécifique - Sans objet
<b>Classification SIMD</b>	Santé-1/Inflammabilité-0/Reactivité-0/Protection personnelle - Voir section 8.
<b>Préparé par:</b>	Services techniques de Chemfax Products Ltd.
<b>Date de préparation:</b>	04 décembre 2019
<b>Date de la plus récente révision:</b>	15 janvier 2021

### **Clause de non-responsabilité**

Note à l'attention du lecteur

À notre connaissance, les informations contenues dans le présent document sont exactes. Le fournisseur mentionné ci-dessus et ses filiales déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information contenue dans la présente fiche. Il incombe à l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit avec l'usage qu'il souhaite en faire. Tous les matériaux peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Bien que certains risques sont décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Chemfax Products Ltd. rejette expressément toute responsabilité, expresse ou tacite, quant aux garanties sur la qualité marchande et l'adéquation du produit fourni pour une utilisation spécifique.